Le Whig de St. Landry.

VOL. I.] OPELOUSAS, PAROISSE ST. LANDRY, LOUISIANE, JEUDI MATIN, 12 DECEMBRE 1844. [No 15.

LE WHIG

EST PUBLIE TOUTES LES SEMAINES, PAR **JOSEPH ETTER.**

Le Bureau est situé dans "Court street," en face de la Maison de Cour.

CONDITIONS:

ABONNEMENT:—Par an, payable d'avance, - $3 00
Do., payable avant l'expiration de 6 mois, - 4 00
Pour six mois, payable d'avance, sans exception, 2 00

AVIS:—Pour l'insertion d'un Carré de pas plus de dix lignes, $1. pour la première fois, 50 cents pour chaque insertion subséquente. A moins qu'il n'en soit autrement ordonné, les avis seront publiés en français et en anglais, et paieront en conséquence. Une déduction libérale sera faite pour les avis insérés pour une longue période. Lorsque le temps de l'insertion ne sera pas spécifié, elle sera continuée pendant deux mois et paiera en conséquence; mais la publication d'aucune avis, ou la continuation d'aucune souscription ne sera arretée, tant que le prix n'en aura point éte payé, et à moins que l'Editeur n'en décide autrement.

Le Whig de St. Landry.

OPELOUSAS, LE.

JEUDI MATIN, 12 DECEMBRE 1844.

☞ Le Rev. Mr. Burke prononcera un discours sur la temperance, Dimanche prochain, à l'église methodiste épiscopale. D'après la manière dont Mr. Burke, traite ordinairement les sujets, dont il s'empare, nous devons nous attendre à des paroles salutaires à l'ame et au corps. Nous invitons tous nos lecteurs à aller l'entendre.

☞ La Cour de District s'est ajournée Jeudi dernier. Simon Matt à été condamné à 18 mois de penitentiaire pour vol de bétail.

☞ Nous lisons dans la Gazette que les steamers St. Landry et Gen. Morgan vont reprendre leurs voyages réguliers, aussitot que les eaux le permettront. Arrivez, Messieurs, de bons bateaux et des officiers distingués ne sont jamais de trop. On trouvera l'avertissement du Gen. Morgan dans nos colonnes.

☞ Nos amis du "Tropique," dans un de leurs derniers numeros, ont dit avoir besoin d'une Bible. Le même jour la Société de la Bible de la Nouvelle Orléans leur a offert un bel exemplaire in octavo. Lisez et réfléchissez, Messieurs, et vous trouverez beaucoup à penser.

☞ Le "Morning Herald" de la Nouvelle Orléans a cessé d'exister; il est devenu le *Jeffersonian*, et a, pour éditeur Mr. Claiborne du Mississippi.

☞ On trouvera dans nos colonnes, aujourd'hui, les nouvelles apportées par le Britannia.—Le coton a éprouvé une nouvelle baisse. Il faudra que nos planteurs aient recours à quelqu'autre produit pour vivre. Nous reparlerons sur ce sujet.

☞ Le Gouverneur de la Caroline du Sud avait fixe le premier Mardi d'Octobre pour un jour d'Actions de Grâces, mais les Juifs de Charleston ont refusé de le célébrer, parceque, dans sa proclamation, il avait fait usage des paroles suivantes: son fils Jesus Christ Sauveur du monde.

☞ Nous avons reçu la semaine passée la "Bannière des Planteurs, que l'ami Wilson vient de publier de nouveau et sous une autre forme, mais toujours remplie de bonnes choses, comme une noix de son fruit. En avant, Bob, nous vous souhaitons du succès.

☞ Nous remercions les officiers du steamer Elisabeth des derniers papier de la ville, qu'ils nous ont envoyés. Capitaine, traitez nous toujours ainsi!

☞ Le Courrier de la Nouvelle Orléans du 3 de ce mois, annonce que les électeurs du President et Vice-President étaient arrivés en ville et devaient se réunir le 4 pour donner leurs votes.

Tennessee.—Le gouverneur Jones a lancé la proclamation dans laquelle il donne le résultat officiel de l'élection présidentielle. La majorité de Mr. Clay est de 129 voix. Le vote total s'élève à 119,937 voix. C'est une lutte encore plus serrée que celle qui eut lieu, en 1840, dans la Pensylvanie.

Vermont.—Voici les retours de l'Etat du Vermont: Clay, 22,377; Polk, 14,338; voix perdues, 3,168; majorité de Clay sur Polk, 8,039.

New York.—Voici les retours officiels de l'Etat de New York, tels que nous les trouvons dans les journaux de New York:

Polk,	241,309
Clay,	236,364
Majorité de Polk,	5,055

La majorité de Wright est d'environ 10,000 voix.

Mexique.—Les nouvelles fournies par les derniers arrivages sont fort contradicteires relativement à l'insurrection du général Parédès. Suivant les uns, qui tirent leurs informations du Texas, le soulèvement est général dans le peuple comme dans l'armée. C'est une véritable révolution; suivant d'autres, ce n'est qu'un mouvement sans importance et qui n'a aucune chance de succès.

On assure, dans tous les cas, qu'il y a un fort parti à la tête duquel est le ministre britannique, qui ne demanderait pas mieux que de voir Santa Anna s'emparer du pouvoir absolu.

Il est donc impossible de se faire une idée nette de l'état actuel des choses ou Mexique, au milieu de tant d'opinions contradictoires.

Nouvelles d'Europe.

ARRIVEE DU BRITANNIA.

La malle arrivée hier nous a apporté des nouvelles d'Europe par le Britannia, jusqu'au 5 nov'bre de Liverpool. Mais nous n'avons point reçu nos journaux européens. Nous n'avons eu qu'un exemplaire du Willmer et Smith European Times, d'où nous tirons le sommaire suivant:

Angleterre.—Nous voyons avec quelque surprise la détermination prise en Angleterre d'exclure de toute société les citoyens américains à cause de la question de répudiation. Cela ne contribuera certainement pas à assurer la bonne intelligence entre les deux peuples. On lit à ce sujet dans le Times:

"Nous avons mentionné, il y a quelque temps, que l'on s'occupait à prendre des mesures dans les Clubs de Londres pour "marquer" la répudiation comme un crime envers la société. Nous dimes alors que les Américains appartenant aux Etats insolvables seraient privés des avantages sociaux, et autres, qu'offrent les Clubs aux étrangers qui visitent Londres. L'aggression a commencé; mais elle est plus rigide et plus générale dans son application que nous ne l'avions pensé. L'exclusion embrassera tous les Américains sans distinction d'Etats. Les Etats innocents souffriront pour les coupables."

Un autre journal dit: "Nous avons entendu mentionner comme un fait positif, qu'un Américain de la plus haute réputation personnelle de prebité et d'honneur, a été refusé dans un des premiers Clubs de Londres, par le seul motif qu'il appartenait à une république qui ne remplit pas ses engagemens. On a, d'ailleurs, pris la peine d'expliquer que le Club se serait cru honoré en l'admettant; que sa réputation n'en était pas le moins du monde atteinte; mais que c'était une honte de plus pour l'Amérique qui exposait ses enfans à de tels affronts."

L'inauguration de la nouvelle Bourse a eu lieu avec la plus grande pompe; la reine Victoria est venue exprès à Londres pour honorer la fête de sa présence et pour en augmenter l'éclat.

On a donné aussi une grande fête à Liverpool à l'occasion de la construction de docks gigantesques à Birkenhead vis-à-vis de Liverpool.

La lutte éditoriale continue entre les journaux qui ont suivi le mouvement fédéraliste de Mr. O'Connell, et ceux qui ne veulent pas le suivre sur le nouveau terrain où il s'est placé, tandis que les conservateurs s'applaudissent hautement de l'abandon qu'il a fait du rappel.

La ligue contre la loi des céréales est de nouveau sur la brèche; pendant quelque temps on n'en entendait plus parler, mais il parait qu'elle était occupée à augmenter sourdement son influence dans le parlement.

Le Caledonia était arrivé le 30 octobre.

France.—Le Moniteur Parisien dit que Mr. Bruat, gouverneur des îles Marquises, est promu au grade de commandant de la Légion-d'Honneur.

Le National de l'Ouest se plaint de ce que les Anglais se sont emparés de la pointe septentrionale de l'île du Prince à l'embouchure de la rivière de Gaboon, sur la côte occidentale d'Afrique, point qui appartient aux Portugais—sous le prétexte d'établir un dépôt de charbon pour ses steamers transatlantiques. Et le journal affirme que son objet réel est de bloquer la rivière de Gaboon en cas de collision avec les Français qui ont une factorerie sur sa rive.

Aux assises du département de la Seine, le prince de Robecq, fils du duc de Montmorency, a été mis en jugement pour sédition. Il a été prouvé que des bustes de Henri V et d'autres emblèmes séditieux avaient été vendus par lui pour augmenter les fonds de la société de Saint Louis dont l'objet ostensible est de venir au secours des membres besogneux du parti légitimiste, mais, moins suivant l'avocat-général, dont le but réel est de cacher les manœuvres politiques de son parti. Quoiqu'il en soit, l'accusé a été acquitté.

Le ministère en corps a diné à St. Cloud avec Louis Philippe pour fêter le quatrième anniversaire de son entrée aux affaires. Le ministère est donc entré dans la 5me année de son existence. C'est le plus long ministère qu'il y ait eu en France, sauf celui de Villéle, depuis 30 ans.

Alger.—On parle d'une bataille entre les Kabyles et les Français; les premiers ont perdu 600 hommes, et les derniers, 50 à 60; mais ils se virent obligés, faute de munitions, de re-traiter devant les Kabyles.

Orient.—Les nouvelles d'Alexandrie disent que rien n'est encore décidé relativement à la question des malles de l'Inde. Le pacha a demandé du temps pour se décider sur les propositions qu'il a reçues; il espère, par ce délai, obtenir quelques nouveaux avantages.

Chine.—De nouveaux troubles ont eu lieu à Canton. Le 15 Juillet, les Chinois sont venus attaquer les jardins de la compagnie où les Anglais avaient l'habitude de se livrer à quelques divertissemens. Ces derniers, poursuivis à coups de pierre, ont réussi à se sauver dans un bateau jusqu'au consulat. Le lendemain, les Chinois reprirent l'offensive, et l'on essaya de leur résister; l'irritation les poussa alors jusqu'à attaquer les factoreries, qui furent assez énergiquement défendues. Un Chinois fut blessé, et un autre tué. Les choses en restèrent là, grâce à l'intervention des autorités chinoises, auxquelles eurent recours les consuls anglais et américains. On craint, cependant, que l'émeute ne soit plus forte que toutes les précautions.

Perte d'un Towboat.—Dimanche, il s'est déclaré une voie d'eau au towboat Augusta, au moment où il descendait le fleuve touant le brick Juanita et les goëlettes Fanny et Schroder. Ces bâtimens se sont dégagés, et ont gagné le rivage. Le towboat est aussi parvenu à gagner la rive; mais il a sombré, et se trouve être une perte totale.

On lit dans la Gazette de Bâton Rouge:

"Le 22 novembre, à environ 7 milles au-dessous de cette ville, on a trouvé dans le fleuve le corps d'un homme dont on n'a pu encore constater l'identité. Cet homme parait âgé de 25 à 30 ans; il a le teint brun, les cheveux roux, et le front déprimé en arrière. Il portait un pantalon de drap bleu et une chemise de coton rayé. Le verdict, rendu après une enquête dirigée par Mr. Rosémond Hébert, Juge-de-Paix, déclare que cet homme a été tué par une balle qui lui est entrée au-dessous de l'oreille gauche et lui a brisé l'épine dorsale. Il n'avait aucun papier. On croit qu'il était dans l'eau depuis plusieurs jours.

Faits Divers.

Texas.—Par le steamer New York, Wright, arrivé hier, nous avons reçu des journaux du Texas, jusqu'au 30 Novembre.

Le Civilian, de Galveston, annonce que la nouvelle de l'élection de Polk et Dallas a été favorablement reçue au Texas comme étant d'un bon augure pour l'annexion, par les uns, et une preuve de sympathie pour le Texas, par les autres.

Le Vindicator parle de l'enlèvement par les Indiens de deux enfans de Mme Simpson, d'Austin.—Bien qu'on se soit mis immédiatement à leur poursuite, on n'a pu les atteindre.

Mr. Castro s'occupe à former son établissement sur une grande échelle, sur la Medina, à l'ouest de San Antonio de Bexar.

L'émigration continue à se faire des Etats Unis au Texas, par l'Arkansas;—mais, suivant un journal de Galveston, beaucoup d'émigrants s'en retournent aussi aux Etats Unis, faute de vouloir s'assujettir aux fatigues et aux privations qu'exige une terre vierge et des établissemens à commencer.

Senat des Etats Unis.—Le vote du Delaware pour les whigs donnera vingt-six voix aux whigs dans le Sénat des Etats Unis, si l'Indiana fait son élection de Sénateur,—si la Virginie élit un Sénateur whig, nous aurons au Sénat une majorité de 26 ou 27 contre 25. Si la Virginie nomme un locofoco, les partis se trouveront également divisés, et le vice-président donnera la prépondérance aux locofocos.

ETAT ACTUEL DE LA FAMILLE DE NAPOLEON.

Nous empruntons à une revue quelques détails intéressans sur l'état actuel de la famille de l'empereur:

"La mort de Joseph Bonaparte éclaircit les rangs de la famille Bonaparte. Il n'est pas inutile de faire connaitre l'etat exact de cette famille, si nombreuse il y a quelques années, lorsqu'elle comptait encore Mme. Létitia, la reine Caroline, veuve de Murat, le cardinal Fesch et le prince Lucien. Maintenant il ne reste plus d'héritiers, en première ligne, de la grande famille, que le prince Louis, ex-roi de Hollande, et le prince Jérôme, ex-roi de Westphalie, retirés tous deux à Florence, le premier sous le nom de comte de St. Leu, le second sous le nom du prince de Montfort. Le comte de St. Leu est, depuis longues années, dans un état de paralysie presque complète (ce qui ne l'empêche pas de se livrer à son gout de littérature, et surtout pour la poésie. On sait qu'il a publié de nombreux ouvrages. Son roman de *Marie, ou la Hollandaise*, est remarquable par une peinture des mœurs et des usages du pays qu'il a gouverné; mais le comte qu'il a rendu lui même de son administration dans ses *Documens historiques sur la Hollande*, a fixé sa réputation de bon roi et d'honnête homme.

"Le prince Jérôme de Monfort, frère cadet du comte de St. Leu, a conservé un certain air de jeunesse. De tous les membres de la famille qui ont régné, c'est celui qui a gardé le plus longtemps le luxe et les formes de la royauté.

"Parmi les fils de Lucien, prince de Canino, qui habitent Rome, l'ainé, le prince Charles, s'est distingué par des travaux de premier ordre en histoire naturelle; c'est lui qui a complété la *Flore Italienne* et publié l'*Ornithologie des Etats Unis*: ses frères ont eu des démêlés fâcheux avec la police pontificale. L'un d'eux le prince Pierre, habite la Belgique. Le prince Joseph, comte de Survilliers, qui vient de mourir à Florence, était le plus riche de sa famille; ses propriétés, en Amérique, sont immenses. Il n'a eu que deux enfants deux filles: l'une mariée à son cousin, le prince Charles de Canino; l'autre mariée également à un de ses cousins, le fils ainé du comte de St. Leu. Cette dernière, connue sous le nom de princesse Charlotte, par les artistes dont elle était la généreuse protectrice, et par les pauvres qui ne s'adressait jamais en vain à sa charité, est morte affreusement, il y a trois ans, dans un hameau de la Toscane, assassinée, dit-on, par un polonais réfugié dans le pays.—Elle fut vivement regrettée. Artiste elle même, elle a laissé des lithographies et des gravures qui ne sont pas sans mérite. La princesse Charlotte n'ayant pas eu d'enfans, l'immense fortune du prince Joseph ira, sans doute tout entière à la princesse de Canino.

"Des deux fils du roi Louis, l'ainé est mort à Forli en 1831, dans les bras de sa mère, la reine Hortence, qui accourut le soigner pendant sa dernière maladie, malgré toutes les entraves de la police autrichienne. Le prince Louis que tous ceux qui l'ont connu s'accordent à considérer comme un jeune homme de la plus belle espérance, était allé prendre part à la révolution qui, à la suite des évènemens de 1830, venait d'éclater dans les Etats du pape. Son frère est actuellement détenu au château de Ham.

"Le prince Jérôme de Montfort a trois enfants: l'un de ses fils est au service de son oncle, le roi de Wurtemberg; le second, qui a une ressemblance phisique vraiment extraordinaire avec Napoléon, a été cité dernièrement dans les journaux pour son duel avec M. Laroche Pouchin. La belle princesse Mathilde a épousé, en 1841, M. le comte Demidoff.

"Les fils du roi Murat et de la princesse Caroline sont en Amérique où ils ont su se créer une position honorable par leur valeur personnelle. L'un d'eux, le colonel Murat, était venu en Europe à l'époque de la révolution de juillet; après avoir habité quelque temps Bruxelles, il est retourné aux Etats-Unis. Quand à leurs sœurs, l'une, la comtesse Raspont, est actuellement à Ravenne.

"La princesse Elisa, l'ainée des sœurs de Napoléon, mariée au prince Bacciocchi de Bologne, mort il y a deux ans, a eu deux enfants: un fils qui s'est tué à Rome en 1837, en tombant de cheval, et une fille mariée aujourd'hui au comte Camerata d'Ancône. La comtesse Comerata est remarquable par l'energie et la virilité de son caractère, et on l'entend souvent exprimer les regrets qu'elle éprouve d'être femme, étant du sang de Napoléon. On a dit qu'en 1840, après la révolution de juillet, elle était partie en toute hâte pour Vienne, où elle sut déjouer la surveillance de la police, qui était avertie de son voyage. Après avoir organisé, sur toutes les routes, les moyens d'une évasion rapide, elle arriva jusqu'au duc de Reichstad, avec le projet de l'enlever et de le conduire en France. Le jeune prince manqua-t-il de confiance dans son guide ou de courage personnel, ou bien Mr. de Metternich fut-il informé du plan, de la comtesse Camerata assez tôt pour en prévenir l'exécution? On ne sait rien de précis à cet égard. Le fait est que héroïne fut ramenée forcément en Italie, désespérée de ce que son cousin eût manqué une occasion qui ne se présenterait plus, et maudissant la pusillanimité des hommes qui ne l'avaient pas secondée."

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Mardi soir, 3 Décembre, 1844.

Coton. Arrivé depuis le 29 du courant, de Louisiane et Mississipi 19,517 balles; Tennessee et North Alabama 4814; Arkansas 543; Mobile 37; Lac 200; Texas 236—ensemble 25347 balles. Expédié dans le même espace de tems, pour Liverpool 7569 balles, Glasgow 1713, Trieste 1854, Vera Cruz 1532, Havane 1569, New York 698, Boston 1965, Philadelphie 256 balles. Ensemble 17,156 balles. Ce qui fait une augmentation dans notre stock de 8191 balles, et laisse en mains y compris ce qui se trouve à bord de navires non expédiés aujourd'hui, un stock de 141,046 balles.

ETAT DU COTON.

1844, Septembre 1er. Stock en mains,		13,102
Reçu depuis les trois derniers jours,	25,347	
Reçu antérieurement,	244,568	269,915
		283,017
Expédié les trois derniers jours,	17,156	
Expédié antérieurement,	124,815	141,971
Stock en mains, ce soir 3 decembre		141,046

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL,
Louisiane et Mississippi.

Inferior,	3 a 3½
Ordin. to good ord.	4 a 4½
Middling	4¾ a 5
Good Middling	5¼ a
Middling Fair	5¾ a 5⅞
Fair	5⅞ a 6¼
Good Fair	6⅝ a 7
Good and fine.	a

Tabac. La demande était ces jours derniers, principalement pour Gibraltar et le Nord de l'Allemagne, inférieur 1 1½ à 2 1¼; ordinaire, 2 1½ à 2 3¼; beau 3½ a 4c.

Sucre. Nous avons laissé vendredi dernier, notre marché très ferme et très actif. Depuis lors, l'aspect en a totalement été changé, à cause de l'augmentation considérable des arrivages qui ont renforcé notre stock de 3500 boucauts pendant ces derniers jours; ces circonstances ont porté les acheteurs à se retirer du marché, et à y remplir simplement le rôle de spectateur. Les ventes ont été par conséquent de très peu d'importance, elles ont monté à quelques centaines de boucauts seulement. Le stock sur la levée s'est accru, de plus de 3000 boucauts, et nous avons laissé le marché aujourd'hui, avec une disposition prononcée à réaliser, à une baisse de 1¼ à ⅜, qui cependant ne parait pas suffisante pour attirer les acheteurs. D'après cela les prix sont très incertains et il est très difficile de les coter avec quelque degré de certitude, néamoins nous pensons que les chiffres suivans se rapprochent beaucoup de la verité: Inferieur et ordinaire, 3 à 3½; bon ordinaire, 3⅞ a 4; bon, 4½ a 4⅞; beau, 4¾ a 4⅞; les lots de fantaisie et le tout premier 5¼ a 5½ par livre; mais il ne se trouve pas sur la place du sucre de cette denomination. Si le tems se met au beau, il est probable que l'on trouvera plus d'activité sur le marché, car il est à remarquer qu'une portion du changement qui s'est opéré est due à la pluie qui n'a presque pas cessé de tomber. Nous avons entendu parler d'une vente sur habitation—200 boucauts à environ 20 milles au dessus de la ville, à 4 cents.

Melasses. Les demandes actives qui ont eu lieu vers la fin de la semaine dernière, ont ralenti le samedi, le marché montrant des symptômes de lenteur, de sorte que les prix sont retombés à 21 cents le gallon. Hier, il y a eu encore d'autres dispositions de réaliser, ce qui joint à la force du stock sur place, a fait accorder de meilleurs termes aux acheteurs: des ventes ont eu lieu à 20½ cents. Ce matin, le marché s'est ouvert à ce chiffre; mais plus tard il y a eu une réaction et les prix sont revenus de 20¾ à 21 cents. Les principales transactions se sont faites pour compte de maisons du Nord.

De forts achats se sont faits sur plantations ces jours derniers: autant que nous avons pu en être informé, on a acheté 140,000 gallons. Les prix ont été très irréguliers, ayant été de 13½ à 15c. le gallon. On a obtenu ce dernier chiffre pour 3 récoltes s'élevant à 50,000 gallons.

Sucre de la Havane. Stock considérable; demande inactive. Brun, 6 a 6¼; jaune, 7 a 7¼; blanc, 9 a 10½ cents.

Farine. Ohio, $4 12½; Missouri, de $4 12½ a $4 25; Marque favorites de St. Louis, de $4. 25 a $4 30 le baril.

Provisions. Porc, mess $9 95 à $10; M. O. $9 a $9 25. Bœuf, mess en baril $10, demi-baril $5 50; prime de $5 a $5 25 le baril. Graisse, 5½ a 6 par livre. Bacon, plats côtés, 5½c.; épaules, 4¼c.; Jambons, 8 a 8¾c.; sans enveloppe et au sucre 9½ a 10½ la livre.

Whiskey. Rectifié, 23½ à 24c. le gallon; ordinaire, il ne se fait rien.

Corde et Toile d'Emballage. Toile du Kentucky, 11 a 12, au comptant; 12 a 12½ à terme. Corde, de 4 a 5c.

Café. Rio, 6½ a 6¾c.; Havane, 7½ a 8½c.; Java, 10 a 11½c.; Laguayra, 7½c.

Grains. Le blanc s'est vendu de 35 a 37c. Le jaune de 38 a 38c. le boisseau. Le mais en épis est coté de 50 a 55 le boisseau. Avoine, 23c. en granier et 32 a 33c. le boisseau en sacs. Froment, il n'y en a pas sur le marché.

Sel. Sel de Liverpool, nous cotons le gros de $1 50 a $1 55; le fin de $1 65 a $1 75 le sac. Iles Turques, 23 a 25 le boisseau; de petits lots obtiennant de 70 a 75 le sac de 2 boisseaux.

Beurre. De l'Ouest de 7 a 10c. selon la qualité; de Goshen, de 14 a 16c. la livre.

Riz. Quelques ventes peu importantes se sont faites de $3 12½ a $3 75 le quintal selon la qualité. Le stock est fort.

Chandelles. Nantucket, 30c.; New Bedford et Boston, 31c. la livre.

CHANGE SUR PLACE.

Sterling de		8¼ à 9¼ p. c. prime.
Francs,		5 25 à 5 27½
New-York, 60 jours de vue		1½ à 1¾ p c esc.
Checks à vue,		¼ à ⅛ pour ct d'es.
Philadelphie 60 jour de vue		1½ à 3¾ p c esc.
Do	à vue	½ a ¾ do
Boston	60 jours	1½ à 1¾ p c esc.

Moyen de se Débarrasser de sa Femme. Michel A . . . , ouvrier cordonnier, au Bourg-la-Reine, avait depuis long-temps sa femme malade et alitée. Cette maladie, en se prolongeant, donnait à cet homme des accès d'humeur à cause des dépenses qu'elle lui occasionnait, et il lui était souvent arrivé de dire à sa malheureuse femme: "Est-ce que je ne serai pas bientôt débarrassé de toi?" Enfin, voyant que l'evénement n'arrivait pas assez vite au gré de ses désirs, il voulut en hâter le terme, et, un soir, il enfouit la malade sous un matelas, trois oreillers et deux couvre-pieds, monta sur cet amas, et pour étouffer plus vite sa femme, lui comprima la respiration à l'aide de ses mains. Mais l'instinct de la conservation donna des forces à la malheureuse, qui parvint à dégager sa tête et jeta des cris perçans. Des voisins l'ayant entendue accoururent à son secours et l'arrachèrent demi-morte aux mains de son meurtrier, qui a été mis à la disposition de M. le procureur du roi.

Un Ours Civilisé. Nous lisons dans l'Opinion, journal d'Auch: "Un ours des Pyrénées, d'une prodigieuse grosseur, a été aperçu, ces jours derniers, sur divers points de l'arrondissement de Mirande. La présence de cette bête inattendue a jeté un certain effroi dans la campagne, et il a été bientôt question d'une battue générale qui devait en débarrasser la contrée. Un paysan s'était embusqué pour lui tirer un coup de fusil chargé de dragées; mais son arme meurtrière lui est tombée des mains quand il a vu l'animal se dresser sur ses pattes de derrière et faire, avec une grâce exquise, sans doute pour l'attendrir, toutes sortes de gentillesses. Cet ours est, on le voit, d'un excellent naturel; comme Abd-el-Kader, il n'y a qu'à savoir le prendre! . . . Il parait que cet animal appartient à l'un de nos pauvres industriels qui font danser la polka aux ours dans les rues et qu'il a écnappé à ses maîtres."

UN EXCELLENT PERE.—Ces jours derniers, un allemand nommé Monk, habitant du comté d'Herkimer (N. Y.) se précipita à la prison de Sing-Sing, porteur de l'acte de grâce accordée à sa fille, Catherine Monk, détenue depuis plus de deux ans pour vol. Après examen de cet acte on reconnut qu'il était daté du 24 septembre 1842, et qu'il avait été accordé par le gouverneur Seward à la requête du juge et des jurés, attendu que Catherine était au moment de son délit, atteinte d'idiotisme. Ainsi, ce père dénaturé a gardé pendant deux ans, sans en faire usage, l'acte de grâce de sa fille, et cela afin de ne plus l'avoir à sa charge, et pour la laisser aux frais de l'état. Ce n'est que onze jours seulement avant l'expiration légale de la peine ne son enfant que le père est venu la réclamer.

No. 4487.

CELATIE DUPRE, *femme de Sebastien Perrodin,* vs. SON MARI *et als.* } 5ME. DISTRICT JUDICIAIRE, *St. Landry.*

DANS cette affaire, après avoir entendu la loi et les témoignages, *Il est ordonné et décrété*, que la demanderesse aurait jugement contre le défendeur, Sebastien Perrodin, son mari, et recouvrerait de lui, la somme de onze cent dixhuit dollars et onze cents, avec intérêt légal depuis la demande en justice jusqu'au parfait payment, avec hypothèque légale pour garantie de la susdite somme, sur toutes les propriétés de son dit mari depuis le premier Avril de l'année 1841.

Il est en outre décrété, que la demanderesse soit separée de bien de son dit mari, Sebastien Perrodin, et qu'elle administrera sa propriété comme une *feme-sole*, et libre de contrôle.

Il est en outre décrété, en raison du consentement des parties, que la demanderesse payera le jugement d'André Dessarpe autre défendeur, la dite demanderesse ayant acquis la propriété vendue en vertu de son writ, et que le défendeur Perrodin paye les frais du procès.

Fait et signé en cour ouverte ce 5 décembre 1844.

H. BOYCE, *Juge du 6me. District.*

ETAT DE LA LOUISIANE, *Paroisse St. Landry,* } ss.

Moi, J. Posey, Député Greffier de la Cour de District dans et pour le dit Etat et Paroisse certifie, par les présentes, que ce qui précède est une copie vraie et correcte du jugement intervenu dans le procès cidessus dénommé.

Temoin ma main et le sceau de la dite Cour aux [L. S.] Opélousas ce 7 décembre 1844.

d12-1m J. POSEY, *D. Clk.*

AVIS.

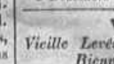

LE soussigné informe respectueusement le public que le Steam-Boat

General Morgan,

ayant été complètement et somptueusement réparé en Aout dernier, à la Nlle. Orléans, il commencera ses voyages entre la Nouvelle Orléans et les Opelousas, (via. Atchafalaya) aussitôt que les eaux le permettront. Le capitaine sollicite de nouveau de ses amis et anciens patrons, une part de leur patronage.

Le fret sera transporté à aussi bon marché que par aucun des bons bateaux qui font le même trajet.

JOHN H. GORDON.

N. B. C'est de l'intention des propriétaires du GENL. MORGAN de faire construire pour la prochaine saison, un bateau qui ne sera surpassé par aucun de ceux qui ont voyagé dans nos bayous.

5 Décembre 1844.—3f.

V. DAVID & FILS,

Vieille Levée No. 38, entre les rues Conti et Bienville, NOUVELLE ORLEANS,

VIENNENT de recevoir, des manufactures de France et d'Angleterre un assortiment complet de

Quincaillerie et Coutellerie.

des meilleurs modèles; La longue expérience de cette maison, est une garantie que les articles choisis par elle, sont de qualité supérieure et calculés pour le marché de la Louisiane. Leur

QUINCAILLERIE AMERICAINE,

choisie avec soin et achetée au plus bas prix, leur permet d'offrir aux marchands de la campagne toutes les marchandises de ce genre qui peuvent leur être utiles, y compris tous les articles de *SELLERIE*, les plus variés qui jamais furent apportés sur ce marché. Ils prient leurs amis de visiter leur établissement, No. 38 Vieille Levée.

☞ La Gazette de St. Martinville est priée d'insérer l'article ci-dessus, et d'envoyer son compte à V. David & Fils. d5-2m

Peintre en Portraits.

R. BOGLE, de Charleston, Caroline du Sud, maintenant résident à la Nouvelle Orléans, est arrivé aux Opélousas avec l'intention d'y produire quelques échantillons de son art. Ce serait avec plaisir qu'il y trouverait de l'occupation pour quelques semaines; ceux qui l'emploieront peuvent compter sur une parfaite satisfaction. On trouvera M. R. Bogle à la residence de son ami le Rev. John Burke, au College Franklin, où il sera aux ordres des Dames et Messieurs, qui désireront faire revivre leurs traits sur la toile. n28-3t

E. ETTER,

HORLOGER,

Répare Montres, Pendules, Boîtes à Musique, &a.

Rue de la Cour, vis-à-vis la Maison de Cour.

VENTES

Par la Cour des Preuves.

Vente par la Cour des Preuves

SERONT vendues, à l'enchère publique, par le soussigné juge de et pour la paroisse St. Landry, *Vendredi 14 Décembre prochain de l'année 1844,*

A la dernière résidence de feue *ISABELLE JEANSONNE*, de la dite paroisse, femme défunte de Arsenne ocié, située dans la prairie ronde, de la dite paroisse, toutes les proprietés appartenant à la dite défunte, consistant en la moitié indivise d'un certain

Lot ou morceau de Terre,

sur lequel la defunte résidait en dernier lieu, contenant deux cent quarante arpens de superficie, plus ou moins.

Six chevaux, des bêtes à cornes, des Meubles, etc. etc.

Les Conditions à la Vente.

A. GARRIGUES, Juge de Paroisse.

14 Novembre 1844. n14 ts

Vente par la Cour des Preuves.

SERONT vendues, a l'enchère publique par le soussigné, Juge de la Paroisse St. Landry,

Lundi, 16me. jour du présent mois de Décembre,

à la dernière résidence de feu Tarville Wakin, de la paroisse St. Landry, décédé, située dans la Prairie Mamou de la dite paroisse, toutes les propriétés, appartenant au dit défunt et consistant en batisses et améliorations sur le domaine public ou il residait; environ 30 têtes de bêtes a cornes douces, six chevaux, un troupeau de moutons, une bande de porcs, &a., &a.

Les conditions a la Vente.

A. GARRIGUES, *Juge de Paroisse.*

Décembre 5, 1844—ts.

Vente par la Cour des Preuves.

SERONT vendues, à l'enchère publique par le soussigné Juge de la Paroisse St. Landry.

Lundi, 6me. jour de Janvier, 1845,

a la dernière résidence de feu Henry McFarlane, de la paroisse St. Landry, décédé, située dans la Grande Prairie, près la Ville Plate, dans la susdite paroisse, toutes les propriétés appartenant à la succession du dit défunt, consistant en un lot ou morceau de terrain, dernière résidence du dit défunt de la contenance de dix arpents superficiels, plus ou moins, borné au nord et à l'Ouest par la terre de M. Corcil, au Sud par la terre de William Reed, et a l'Est, par la terre de A. Lazaré; avec toutes les batisses et améliorations qui y existent, une forge, un lot d'outils de charpentier, un lot d'outils de tonnelier, cordonnier, &a., &a.

Les conditions a la Vente.

Décembre 5-ts. A. GARRIGUES, *Par. Juge.*

VENTE

Par la Cour des Preuves.

SERONT offertes en vente à L'ENCHERE PUBLIQUE, au plus haut metteur et dernier enchérisseur, par le soussigné juge de, et pour la paroisse St. Landry,

MERCREDI,

Le quinzième jour de Janvier prochain, 1845,

à la dernière résidence de feu WILLIAM WIKOFF, de la paroisse St. Landry, décédé, située dans le *quartier de Plaisance*, dans la paroisse susdite; toutes les propriétés, meubles et immeubles, appartenant à la succession du dit défunt, consistant en:

LA PLANTATION

sur laquelle le défunt résidait à l'époque de son décès, contenant treize arpents de front, sur quarante de profondeur, bornée d'un côté, par la terre de la Veuve Antoine Lambert, et de l'autre par la terre de Louis Vanbille, avec toutes les bâtisses et améliorations éxistant sur la dite plantation;

UN LOT DE TERRE

situé dans la susdite paroisse, et placé sur les deux bords de la branche Est, du Bayou Plaquemine brulée, contenant trente sept arpents et demi de front, sur quarante de profondeur d'un côté du dit bayou, et trente cinq arpents de front, sur quarante de profondeur de l'autre coté, ensemble et avec toutes les batisses et améliorations qui y éxistent;

Un certain lot ou morceau de Terre,

situé et placé dans la prairie *Waxia*, dans la dite paroisse, sur le bayou *Courtableau*, borné d'un côté, par la terre de John A Taylor, et de l'autre par la terre de Stephen W. Wikoff, contenant cinq cents Arpents de superficie;

Un certain lot ou morceau de Terre,

situe et placé dans la prairie *Mamou*, dans la dite paroisse et contenant huit cents arpents de superficie;

Une Plantation,

située dans la paroisse susdite, et placée sur la rive gauche du Bayou Bœuf, de la contenance de huit arpents et demi de front, sur le dit bayou, et de quarante arpents de profondeur, bornée en haut, par la terre de Mme. Dilia D. Webb, veuve du dit William Wikoff, et en bas par la terre de Andrus et Wilkins, et contenant trois cents quarante arpents de superficie, plus ou moins,

Les Bâtisses et Améliorations.

éxistant sur la terre susdite, de Mme. Dilia D. Webb, située sur le *bayou Bœuf*, et joignant la plantation susdite;

Cent Esclaves

de divers âges et sexes:

au nombre desquels sont trois vachers, un forgeron, et un bon charpentier; environ cinq mille têtes de bêtes à cornes de vacherie; deux cent-vingts têtes de bêtes à cornes douces; soixante chevaux de vacherie; environ cent soixante-dix-sept têtes, chevaux et juments; cent vingt-sept moutons; quatre-vingt-dix porcs; vingt-deux paires bœufs de tire; douze chevaux américains; vingt-six mules de trait, quatre dito brutes; trente-trois têtes, chevaux, juments, et poulains, race croisée; un lot, charrues, herses, pioches, bêches, haches, harnais, colliers, brides, outils de charpentier et de forgeron, trois waggons; une charrette à cheval; une dito à bœufs; une voiture de famille avec harnais; un buggy et harnais; un sulky et harnais; armoires, bureaux, tables, toilettes, sophas, chaises, lits et couchages; un lot de fourrages; un dito de maïs; un lot de fayence; un service de porcelaine; une batterie de cuisine; et autres meubles qu'il serait trop long de détailler.

Les conditions de la susdite vente seront avantageuses aux acquéreurs, et elles seront annoncées le jour de la vente.

A. GARRIGUES, *Juge de Paroisse.*

Opelousas, 12 Décembre 1844.

AVIS.

John O'Conner, de la Paroisse St. Landry, Etat de la Louisiane,

A FAIT la demande, par petition, d'être nommé administrateur des biens de feu

JAMES O'CONNER,

dans la dite paroisse.

Toutes les personnes qui auraient des raisons légales pour s'opposer à la dite nomination, devront les présenter à mon bureau, écrites, dans les dix jours qui suivront la date du présent avis.

A. GARRIGUES, *Juge de Paroisse.*

Opelousas, 5 Decembre 1844.-3t